

Motion de l'U.F.R. Lettres et Langues Tours : Rejet des Masters Enseignement

Le Conseil d'UFR de Lettres et Langues de l'Université de Tours, réuni le 25 mars 2010, demande instamment un report des dates d'écrit du CAPES au printemps 2011 :

- pour garantir une bonne formation disciplinaire au concours, donnant ainsi les meilleures chances aux candidats de réussir et d'accéder à un poste de titulaire.
- pour éviter la réorganisation de l'année scolaire dans les établissements secondaires en fonction des stages de M-Enseignement

Il proteste vigoureusement contre le découplage des programmes de CAPES et d'agrégation dans certaines matières (LV mais aussi philosophie et histoire), qui interdit aux étudiants de passer la même année le CAPES et l'agrégation.

Il s'insurge contre le double système des stages qui, verrouillé par l'avancement des écrits du CAPES, lie indissolublement le stage d'enseignement des fonctionnaires-stagiaires concentré au début de l'année (un temps plein sans formation pédagogique, ces stagiaires étant utilisés comme remplaçants ou bloquant des postes à la mutation) et la succession de vacataires et d'étudiants de M2-Enseignement aux 2e et 3e trimestres (lorsque le fonctionnaire-stagiaire sera parti en formation complémentaire).

Il refuse la maquette modèle de Master-Enseignement, qui va vider les Master-Recherche dans les petites et moyennes universités et, sous couvert de stages pré-professionnalisants, créer une réserve massive de main-d'oeuvre enseignante corvéable sans expérience ni statut.

Il insiste sur le fait que les enseignants-chercheurs et les membres des instances représentatives doivent rester en cohérence avec les motions qu'ils ont votées contre la « mastérisation » (UFR de Lettres et Langues le 17 décembre, CA de Tours le 21).

Il propose le maintien de préparations au CAPES et à l'agrégation à côté d'un master-Recherche, sur la base d'une révision des mutualisations internes (avec certains cours techniques de CAPES voire certains séminaires de master-Recherche), et cela pour :

- défendre le maintien d'un véritable M-Recherche
- ne pas participer au système des stages de M-Enseignement qui institutionnalise la précarisation des futurs personnels enseignants).

Le Conseil d'UFR de Lettres et Langues de l'Université de Tours, réuni le 25 mars 2010, demande instamment un report des dates d'écrit du CAPES au printemps 2011 :

- pour garantir une bonne formation disciplinaire au concours, donnant ainsi les meilleures chances aux candidats de réussir et d'accéder à un poste de titulaire
- pour éviter la réorganisation de l'année scolaire dans les établissements secondaires en fonction

des stages de M-Enseignement

Il proteste vigoureusement contre le découplage des programmes de CAPES et d'agrégation dans certaines matières (LV mais aussi philosophie et histoire), qui interdit aux étudiants de passer la même année le CAPES et l'agrégation

Il s'insurge contre le double système des stages qui, verrouillé par l'avancement des écrits du CAPES, lie indissolublement le stage d'enseignement des fonctionnaires-stagiaires concentré au début de l'année (un temps plein sans formation pédagogique, ces stagiaires étant utilisés comme remplaçants ou bloquant des postes à la mutation) et la succession de vacataires et d'étudiants de M2-Enseignement aux 2e et 3e trimestres (lorsque le fonctionnaire-stagiaire sera parti en formation complémentaire).

Il refuse la maquette modèle de Master-Enseignement, qui va vider les Master-Recherche dans les petites et moyennes universités et, sous couvert de stages pré-professionnalisants, créer une réserve massive de main-d'oeuvre enseignante corvéable sans expérience ni statut.

Il insiste sur le fait que les enseignants-chercheurs et les membres des instances représentatives doivent rester en cohérence avec les motions qu'ils ont votées contre la « mastérisation » (UFR de Lettres et Langues le 17 décembre, CA de Tours le 21).

Il propose le maintien de préparations au CAPES et à l'agrégation à côté d'un master-Recherche, sur la base d'une révision des mutualisations internes (avec certains cours techniques de CAPES voire certains séminaires de master-Recherche), et cela pour :

- défendre le maintien d'un véritable M-Recherche

- ne pas participer au système des stages de M-Enseignement qui institutionnalise la précarisation des futurs personnels enseignants).